

Accueil de loisirs
MJC Villers-le-Lac

PROJET
PEDAGOGIQUE
2020-2021

PROJET PEDAGOGIQUE

1- Introduction

Le projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement du centre. On pourra s'y référer tout au long de l'action.

Il est élaboré dans un premier temps par le directeur de la structure puis présenté à l'équipe d'animation afin d'être retravaillé.

Ce projet doit répondre à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement du séjour. (nature des activités, objectifs et moyens mis en œuvre, constitution de l'équipe, lieux, journée type ...)

2-Descriptif du centre

Nature : accueil de mineurs

Organisateur : MJC de Villers-le-Lac

Responsable : Directrice de l'accueil, DOUGOUD Chantal

Sous-directrice, SARRAZIN Karine

Public accueilli : les enfants de 6 à 10 ans et en priorité les enfants issus de la commune de Villers-le-Lac

Implantation : MJC de Villers-le-Lac
4 rue H.Parrenin
25130 Villers-le-Lac
Tel :03.81.68.13.91

Descriptif des lieux :

* une salle d'animation servant également de réfectoire

* une salle de danse (jeux collectifs, temps de relaxation, ...)

* des sanitaires

* un vestiaire

* une cour extérieure (panier de basket, but de foot)

* un bureau du directeur et un bureau du secrétaire

Horaires d'ouvertures :

L'accueil ouvre en périscolaire : du lundi au vendredi de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. (sauf le vendredi de 16h30 à 18h) et le mercredi de 6h30 à 17h30 avec repas du midi

L'accueil ouvre en accueil de loisirs : du lundi au vendredi de 6h30 à 17h30 avec le repas du midi

Composition de l'équipe :

L'équipe varie en fonction des effectifs et comprend :

- Une directrice
- Une sous-directrice, animatrice diplômée BPJEP'S
- 2 animateurs diplômés BAFA
- Une stagiaire BAFA
- Une stagiaire BPJEP'S

3- Les objectifs pédagogiques et leurs moyens de mise en œuvre

a) Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant en respectant son rythme biologique

- Tenir compte de la journée d'école de l'enfant dans l'organisation de l'accueil
- Proposer des activités dans un cadre serein et sécurisant
- Etre à l'écoute des besoins en proposant des activités adaptées en fonction de l'âge et des envies des enfants
- Respecter les rythmes de l'enfant en proposant des temps d'activités et de repos au cours de la journée
- Etre dans l'écoute active et l'éducation bienveillante et positive
- Respecter le temps de jeu de l'enfant (interrompre brutalement le jeu de l'enfant est source de frustration ; lui expliquer, au contraire, que la fin du jeu est proche est mieux accepté par l'enfant).

b) Développer l'autonomie

- encourager l'enfant à réaliser des tâches quotidiennes (servir repas, débarrassage et nettoyage des tables, se servir au self au petit-déjeuner le matin, se servir à boire ...)
- les faire participer à l'élaboration des règles de vie
- les responsabiliser sur leurs affaires personnelles
- se servir seul dans les jeux et ranger le jeu après utilisation
- ranger avec l'aide de l'animateur le matériel utilisé pendant l'activité (l'aménagement est réfléchi pour permettre un rangement simple et identifiable par les enfants)
- l'animateur accompagne l'enfant pendant les activités et le guide en évitant de faire à sa place
- mettre en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps

c) Favoriser l'ouverture d'esprit, la curiosité et l'expérimentation

- Proposer des activités diverses et variées (manuelles, sportives, culturelles ...)
- Laisser l'enfant découvrir par lui-même en le laissant expérimenter
- Organiser des visites de lieux culturels
- Laisser l'enfant proposer des idées d'activités et les réaliser dans la mesure du possible

d) Favoriser les relations fondées sur l'entraide et la coopération ainsi que sur le respect mutuel

- Permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe
- Mettre en place des petits groupes pour permettre à l'enfant d'être reconnu en tant qu'individu et d'aller à la rencontre des autres.
- Mettre en place un système de parrainage où chaque enfant de CM2 parraine un enfant de CP : l'aider dans la vie quotidienne du centre, l'aider à se sentir bien dans le centre, l'aider à créer des relations d'amitiés avec les autres enfants
- Assurer un équilibre entre activités collectives et individuelles
- Etablir les règles de vie avec les enfants en début d'année scolaire, les afficher et s'assurer que les enfants les ont bien comprises. Insister sur les notions de respect et de politesse.
- L'animateur devra intervenir en cas de conflit entre deux enfants et les aider à trouver une solution eux-mêmes

e) Créer un lien avec les familles

- Retour sur la journée de l'enfant avec les parents et l'enfant si besoin
- Organiser un temps de rencontres avec les parents en fin de période de vacances afin qu'ils puissent voir les réalisations de leurs enfants.
- Informer les parents sur les activités organisées par la MJC tout au long de l'année et les sensibiliser au fait que la MJC est une association à but non lucratif.

4- Journée type dans l'accueil de loisirs

6h30 : accueil des enfants en échelonné

6h30 à 7h45 : temps calme, activités libres, possibilité pour les enfants de se recoucher

7h45 : petit-déjeuner sous la forme d'un self-service

9h à 11h : activités libres mais encadrées (coloriages, jeux de sociétés, kapla, kenex, lego) ou activités extérieures (jeux collectifs)

11h à 11h30 : rangement des activités, retour au calme et appel pour le temps du midi

11h30 : dressage de la table par certains enfants
passage aux toilettes et lavage de mains

11h45 : prise en charge par les parents des enfants qui ne mangent pas au centre

11h45 à 12h45 : repas, dans la mesure du possible 1 animateur par table.
Pause pour une partie des animateurs

12h45 : passage aux toilettes et lavage de mains

12h45 à 13h30 : temps calme (siestes pour les plus petits, relaxation, méditation, lecture de contes ...).

Pause pour une partie des animateurs.

13h30 à 14h : jeux collectifs extérieurs (si le temps le permet) ou intérieurs

14h à 15h45 : activités diverses et variées

15h45 à 16h : rangement de l'activité avec l'aide des animateurs et passage aux toilettes, lavage de mains

16h 16h30 : goûter

16h30 à 17h30 : activités libres

17h30: réunion d'équipe (bilan, points avec les stagiaires, préparation de la semaine à venir, point sur le matériel)

5- Les activités

Au cours de chaque période de vacances, les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour de thématiques à raison d'un thème par semaine. Un programme d'activités est distribué à chaque famille deux semaines avant le début des vacances.

Une consultation des enfants sera mise en place, afin de déterminer leurs attentes et envies et créer un programme adapté dans la mesure du possible.

Le programme peut subir des modifications en fonction de la météo ou du nombre d'enfants.

L'équipe d'animation peut faire appel à des personnes qualifiées dans un domaine précis (ex: sortie kayak)

Afin de respecter les rythmes biologiques de l'enfant et leurs compétences aux différents âges, les enfants seront séparés en plusieurs groupes :

* 6-7 ans

* 8-10 ans

Les activités proposées seront diverses et variées :

- Sportives (découverte de sport individuel ou collectif, parcours de motricité ...)
- Créatives, artistiques et manuelles (découpage, collage, peinture, fabrication d'objets avec différents matériaux, dessin ...)
- D'expression corporelle ou orale (théâtre, just dance et karaoké sur grand écran, rondes, mimes ...)
- De découverte de l'environnement (balade en forêt et découverte de la faune et la flore au travers de différents jeux ...)
- Ludiques, de détente et activités libres (jeux de société, lecture, temps de relaxation, visionnage de films pour enfants ...)

6- L'accueil des stagiaires

Une rencontre préalable avec la directrice et l'équipe d'animation est organisée avant le stage afin de faire connaissance, découvrir les lieux et prendre connaissance du projet pédagogique.

Un tuteur est déterminé comme référent tout au long de son stage.

Une évaluation intermédiaire est faite au milieu du séjour avec le tuteur au cours de laquelle le stagiaire pourra s'auto-évaluer et ainsi progresser en se fixant de nouveaux objectifs sous les conseils de son tuteur. Une autre évaluation sera faite en fin de séjour afin de faire le bilan du stage et élaborer de nouvelles pistes de progression pour la suite.

La prise d'autonomie est progressive :

Au cours de la première semaine de stage, l'animateur stagiaire découvre les groupes et observe le fonctionnement de la structure.

Dès la deuxième semaine de stage, le stagiaire propose des activités tout en étant accompagné d'un autre animateur ou de son tuteur.

Dès la troisième semaine de stage, il doit être en mesure de pratiquer des activités, seul. Pour que le stage soit bénéfique, il sera proposé à l'animateur stagiaire d'encadrer des groupes de différentes tranches d'âges au cours de son stage.

7- Les repas

Les enfants prennent les repas au centre les mercredis en périscolaire et tous les jours en accueils de loisirs à chaque période de vacances scolaires. Les repas sont livrés par Château d'Uzel (Morteau, 25) en liaison froide.

Les repas ont lieu dans les locaux de l'accueil de loisirs de la MJC.

La directrice et l'équipe d'animation sont en charge du réchauffage des plats et de l'entretien des locaux après les repas.

Lors des sorties, il est demandé aux familles de prévoir le pique-nique de leurs enfants. Le goûter est prévu par l'accueil de loisirs, tout en veillant à assurer un équilibre alimentaire.

8- Relation aux familles

Pour chaque inscription, les familles doivent fournir :

- Une photocopie du carnet de vaccinations
- Une photo d'identité de l'enfant
- Une autorisation de sortie du territoire avec photos d'identité d'un des parents et de l'enfant
- Le numéro d'allocation familiale
- La fiche de liaison sanitaire dûment remplie
- L'approbation du règlement intérieur
- Le contrat d'engagement

Tout dossier incomplet ne permettra pas la prise en compte de l'inscription de l'enfant. Les animateurs se proposent de rencontrer les familles le matin quand ils déposent leurs enfants et le soir si besoin.

Il est demandé aux parents d'accompagner leurs enfants de moins de 7 ans le matin jusqu'à la salle d'animation. Il leur sera demandé de venir chercher leurs enfants dans la salle d'animation le soir quelque soit l'âge de l'enfant.

Pour clarifier les relations avec les parents, un règlement intérieur pour l'ensemble des activités du centre de loisirs est mis en place.

Les familles sont invitées à participer à la vie du centre dans la mesure du possible :

- Prendre un temps le soir ou en fin de périodes de vacances pour voir les œuvres artistiques réalisées par leurs enfants dans le centre.
- En participant aux manifestations organisées par la MJC au cours de l'année (marché de Noël, fête de Doubs, carnaval ...)

9- Conclusion

Ce projet pédagogique est élaboré par le directeur du centre et est amené à être en permanence en mouvement en fonction des remarques et observations faites par l'équipe. Toute situation problématique rencontrée dans le centre devra être discutée lors de réunions d'équipe.

Notre travail est d'assurer un cadre sécurisant pour l'enfant tout en respectant ses besoins et en lui proposant un programme d'activités riche et varié.

Nous mettons tout particulièrement l'accent sur le côté « familial » dans le fonctionnement du centre.

Nous nous engageons à assurer un climat serein et de confiance au sein de l'équipe afin que chacun puisse librement donner son avis et ainsi permettre un travail de qualité au service des enfants.

